

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)**

- 09-14447 / 100263  
Matisa Matériel Industriel SA, 1023 Crissier  
secteur usinage et serrurerie  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
18 H  
01.06.2009–31.12.2009 (Nouveau permis)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 OLT 1)**

- 09-14427 / 111700  
Avaloq Evolution AG, 1227 Carouge GE  
développement application informatique; support et maintenance auprès de leurs clients des cantons de GE et VD.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
2 H  
01.06.2009–31.05.2012 (Nouveau permis)
- 09-14438 / 111705  
ThyssenKrupp Ascenseurs SA, 1213 Petit-Lancy 1  
intervention de dépannage de leurs installations en services chez les clients (cantons de GE, VD et VS).  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
2 H  
01.06.2009–31.05.2012 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 09-14345 / 111642  
Bedag Informatique SA, 1004 Lausanne  
centre de compétence Lausanne.  
besoin urgent  
2 H  
01.04.2009–31.03.2012 (Modification)

### Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 08-12986 / 102139  
PostLogistics SA Transport, 1310 Daillens Base Col  
manutention – expédition  
besoins spéciaux de consommation  
3 H  
04.12.2008–30.11.2011 (Renouvellement/modification)
- 09-14368 / 110219  
Novelis Switzerland SA, 3960 Sierre  
production, secteurs; N-FB ALOD & K-FOURS, N-FB LTR2 & LTR3,  
N-LC QU23, N-LF QU30, N-VA, QTI et LAS.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
150 H  
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement)

### Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 09-14285 / 102095  
Lombard Odier Darier Hentsch & Cie, 1213 Petit-Lancy  
centre informatique; gestion du réseau et des données informatiques pour les  
sociétés du Groupe Lombard Odier, les filiales Suisses et mondiales.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
8 H  
18.12.2008–31.12.2011 (Modification)
- 09-14346 / 111642  
Bedag Informatique SA, 1004 Lausanne  
centre de compétence Lausanne.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
15 H  
01.04.2009–31.03.2012 (Modification)

**Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 09-14200 / 109234  
COOP Région Logistique Suisse Romande, 1123 Aclens  
Transports  
besoins spéciaux de consommation  
79 H, 1 F  
01.08.2009–31.07.2012 (Renouvellement/modification)
- 09-14201 / 109234  
COOP Région Logistique Suisse Romande, 1123 Aclens  
Boulangerie, Pâtisserie  
besoins spéciaux de consommation  
50 H, 20 F, 2 J  
01.08.2009–31.07.2012 (Renouvellement/modification)
- 09-14202 / 109234  
COOP Région Logistique Suisse Romande, 1123 Aclens  
Exploitation  
besoins spéciaux de consommation  
100 H  
01.08.2009–31.07.2012 (Renouvellement/modification)
- 09-14365 / 110982  
SR Technics Switzerland SA, 1215 Genève  
Base Maintenance  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
28 H  
01.06.2009–31.05.2010 (Renouvellement)  
Dérogation basée sur l'art. 28 LTr

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 OLT 1)**

- 09-14347 / 111642  
Bedag Informatique SA, 1004 Lausanne  
centre de compétence Lausanne; PID/PAE  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
11 H  
01.04.2009–31.03.2012 (Modification)
- 09-14352 / 111683  
CTA AG, 1052 Mont-sur-Lausanne  
Service technique: Dépannage  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
1 H  
01.05.2009–30.04.2012 (Nouveau permis)

- 09-14367 / 110219  
Novelis Switzerland SA, 3960 Sierre  
équipe de maintenance: intervention de piquet pour tous les secteurs de la production.  
besoins spéciaux de consommation  
5 H  
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement)

**Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)**

- 09-14369 / 110219  
Novelis Switzerland SA, 3960 Sierre  
production, secteurs; N-FB QTB & QTI & EMBT & LAS, N-LC QU23, N-LF QU30, N-QU CONTR.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
89 H  
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

16 juin 2009

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail